



Applicable à partir du 1<sup>er</sup> Septembre 2015.

## Table des matières

<b>I. PRESTATIONS, TARIFS ET RESERVATIONS</b>	<b>2</b>
<b>ARTICLE 1 : RESERVATION</b>	<b>2</b>
<b>ARTICLE 2 : APPLICATION DES TARIFS</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 3 : MODES DE REGLEMENTS ET TRANSACTION BANCAIRE</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 4 : MODIFICATION, ANNULATION ET RETARD</b>	<b>4</b>
<b>II. LES MODALITES DU SEJOUR</b>	<b>6</b>
<b>ARTICLE 1: ARRIVEE</b>	<b>7</b>
<b>ARTICLE 2: PENDANT VOTRE SEJOUR</b>	<b>7</b>
<b>ARTICLE 3: DEPART</b>	<b>8</b>
<b>III. AUTRES CONDITIONS</b>	<b>8</b>
<b>ARTICLE 1: OBSERVATIONS</b>	<b>8</b>
<b>ARTICLE 2: RESPONSABILITE</b>	<b>8</b>
<b>ARTICLE 3: PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES</b>	<b>8</b>
<b>ARTICLE 4 : UTILISATION DE «COOKIES»</b>	<b>8</b>
<b>ARTICLE 5 : INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL</b>	<b>8</b>
<b>ARTICLE 6 : LOI APPLICABLE - JURIDICTION COMPETENTE</b>	<b>8</b>
<b>IV. LA RESERVATION EN LIGNE</b>	<b>9</b>
<b>ARTICLE 1: PRECISIONS TECHNIQUE</b>	<b>9</b>
<b>ARTICLE 2: PAIEMENT EN LIGNE ET SECURITE DES TRANSACTIONS</b>	<b>9</b>
<i>ANNEXE 1 : APPLICATION DES TARIFS</i>	
<i>ANNEXE 2 : PRESTATIONS, OPTIONS ET SERVICES SUPPLEMENTAIRES</i>	
<i>ANNEXE 3 : CONDITIONS GENERALES D'AXELLANCE BUISINESS SERVICES</i>	

## Préambule

Nous vous demandons de lire attentivement les présentes conditions générales de vente. Ces éléments définissent les relations contractuelles relatives à la vente de séjours entre le Camping San Damiano et ses clients et fixent leurs obligations respectives.

Les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de séjours sont déterminées par le **Code de tourisme et plus particulièrement par l'article L. 211-I.**

Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables dès le paiement des arrhes ou de l'acompte (selon le cas de figure). En réservant votre séjour au Camping San Damiano, vous-vous engagez à respecter l'ensemble de nos conditions générales de ventes ainsi que le règlement intérieur de l'établissement.

Le client reconnaît être parfaitement informé que, son accord concernant le contenu des présentes conditions générales de vente, ne nécessite aucune signature manuscrite ou électronique de ce document.

## **I. PRESTATIONS, TARIFS ET RESERVATIONS**

### **Article I : Réservation**

L'ensemble des éléments constitutifs des prestations fournies apparaissent sur notre site internet [www.campingsandamiano.com](http://www.campingsandamiano.com).

Sous réserve des disponibilités aux dates souhaitées, vous pouvez réserver un séjour en ligne 24h/24, par internet sur [www.campingsandamiano.com](http://www.campingsandamiano.com) avec paiement sécurisé.

Le Client dispose d'un libre accès à notre site internet ainsi qu'à l'espace client qui lui est individuellement attribué après sa réservation. Le client peut également demander des informations sur les prestations proposées à nos agents de réservation :

- sur le site internet depuis la rubrique contact,
- par téléphone au +33 (0)4 95 33 68 02,
- par voie électronique aux adresses suivante :  
[reservation@campingsandamiano.com](mailto:reservation@campingsandamiano.com) ou [info@campingsandamiano.com](mailto:info@campingsandamiano.com)

Le prospect détermine lui-même les prestations de son choix le jour de sa réservation et est responsable de son adéquation à ses besoins, de telle sorte que la responsabilité du Camping San Damiano ne peut être engagée.

La réservation est réputée acceptée par le Client à l'issue du processus de réservation en ligne. Le processus de réservation prend fin à l'encaissement **des arrhes ou de l'acompte de 25% du montant total du séjour.**

Il est rappelé que le premier versement s'élèvent à **25%** du montant total du séjour et **le solde de votre séjour est à régler 30 jours avant l'arrivée.** A défaut, nous nous réservons la possibilité de considérer votre réservation annulée et d'appliquer l'indemnité forfaitaire d'annulation prévue ci-après. Pour les réservations intervenant moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral est exigé lors de la réservation.

La réservation devient effective, uniquement, après validation du règlement lors du processus de réservation en ligne. Un email de confirmation de paiement ou de versement de réservation (avec précision du solde restant à payer le cas échéant) ainsi que les CGV seront envoyés automatiquement à l'adresse mail que vous avez spécifié lors de votre enregistrement. La validité des informations saisies est de la responsabilité du Client.

Attention, le contrat sera établi pour un seul bungalow correspondant à un nombre précis de personnes.

## **Article 2 : Application des tarifs**

Les tarifs, pour l'ensemble de nos locatifs et services annexes, sont consultables depuis notre site internet. En aucun cas, nous ne pouvons être tenu responsable des modifications de cours monétaires.

- Les prix indiqués pour les locations correspondent à 1 semaine.
- Ils sont en Euro et le règlement de votre séjour s'effectue en Euros.
  
- Nos tarifs s'entendent "Toutes Taxes Comprises" et intègrent l'écoparticipation et la Taxe sur la Valeur Ajoutée au taux actuellement en vigueur. Toute modification ultérieure du taux de TVA en vigueur ou toute création de nouvelles taxes sur les prestations figurant dans le présent site internet, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation, entrainera de plein droit une modification du prix TTC.  
Nos prix ne comprennent pas les prestations et services complémentaires éventuelles (ex. : le ménage de fin de séjour).

### Tarifs

- **STANDARD** : Tarifs publics en ligne, modifiable sous condition dans la limite de 30 jours avant la date initiale d'arrivée prévue, moyennant des frais de modification et annulable si assurance. (cf annexe I, application des tarifs).
- **FLEXIBLE** : Modifiable sous condition dans la limite des disponibilités, annulable jusqu'à 15 jours avant la date d'arrivée prévu et modifiable sans supplément la première fois (cf annexe I, application des tarifs).
- **ECO** : Non modifiable et non remboursable en cas d'annulation du séjour. Ce tarif ne bénéficie d'aucune facilité de paiement, il est adapté au client qui souhaite régler son séjour au comptant. (cf annexe I, application des tarifs).

### Options supplémentaires

Diverses prestations et services complémentaires vous seront proposés pour plus de confort dans votre séjour. Ces prestations sont disponibles à la location ou en supplément. Vous trouverez les détails des options, prestations et services disponibles ainsi que les tarifs dans l'annexe 2, Prestations, options et services supplémentaires.

Note : Les draps et serviettes attribués correspondent au nombre de personne.

### Offres promotionnelles

- Si vous êtes bénéficiaire d'une réduction de prix au titre d'une opération promotionnelle « Promotions », vous devez vous en prévaloir dès votre réservation.
- Les offres promotionnelles sont soumises à certaines conditions notamment de disponibilités.
- Une fois la confirmation émise, le client ne pourra se prévaloir d'aucune autre réduction.
- Les promotions et réductions ne sont en aucun cas rétroactives.

## **Article 3 : Modes de règlements et transaction bancaire**

Les modes de règlement acceptés sont :

- Cartes bancaires : Visa, Mastercard, CB, Maestro, E-carte bleue, visa Electron.
- Paypal
- Virement bancaire
- E chèques vacances

Attention, Pour les e-Chèque-vacances, ils doivent être au nom de la personne ayant souscrit au contrat de réservation. Les arrhes seront adaptés en fonction de la valeur nominal de vos chèques vacances, le montant pourra donc être supérieur à 25%. En cas d'annulation du séjour, les e-Chèque-vacances ne seront pas remboursable et feront l'objet d'un avoir valable sur la saison N et N+1 à partir de la date d'émission.

#### **Article 4: Moyens de règlements**

- Paiement immédiat
- Paiement acompte (25%) + solde à J-30
- Paiement fractionné (e chèque vacance/CB)
- Paiement en Nfois (de 3 fois à 10 fois sans frais)

##### Paiement Acompte + solde :

- un premier débit correspondant à **25%** du montant de votre réservation est effectué lors de la réservation de votre séjour en ligne,
- le solde de votre séjour sera automatiquement débité sur la même carte bancaire **30 jours** avant votre arrivée (sauf manifestation de la part du client).

##### Le paiement en "Nfois" sans frais :

Il est possible par carte bancaire avec une date de validité supérieure à la durée totale du financement. Il est accessible pour des achats aux tarifs Standard et Flexible et lorsque, au jour de l'achat, la date de début du séjour est supérieure ou égale à 90 jours.

Le prélèvement des échéances pour un paiement en « 3fois » sur la carte bancaire utilisée se répartit comme suit:

- 1ère échéance le jour de l'achat 25% du montant totale du séjour correspondant à l'acompte.
- 2ème échéance, 60 jours avant la date d'arrivée.
- 3ème échéance, 30 jours avant la date d'arrivée.

Tous les moyens nécessaires sont mis en œuvre pour assurer la confidentialité et la sécurité des données transmises sur le web. La transaction de paiement s'effectue au moment de l'achat du séjour, via le service PayZen, après le clic sur le bouton « Confirmer ma réservation ».

Les partenaires financiers du Camping San Damiano sont : BNP PARIBAS, avec la solution VADS et PayZen qui assure une sécurité optimale grâce à l'utilisation du protocole TLS (cryptage de toutes informations liées à la carte) et de ses nombreux agréments (certification PCI DSS, agrément CB Cartes Bancaires, agrément Visa merchant agent...). A aucun moment, les coordonnées bancaires apparaissent en clair ou sont visibles du commerçant.

Toutes les transactions sont effectuées en euros y compris pour la Suisse. Pour encore plus de sécurité, la saisie du cryptogramme est obligatoire.

#### **Article 4 : Modification, Annulation et Retard**

##### Modification du fait du client

Des modifications, concernant votre réservation, peuvent être effectuées dans la limite des modalités fixées (cf. annexe 2, Application des tarifs) et sous réserve de disponibilité.

Si le séjour est modifiable (tarif standard ou tarif flexible) et que le client souhaite modifier les dates de départ/retour, changer de bungalow ou ajouter des prestations, il devra respecter les modalités de modifications de séjour, à savoir :

- **Tarifs Standard :** Pour une réservation de séjour en basse saison, le client peut effectuer des modifications sur son séjour jusqu'à 30 jours avant la date initiale d'arrivée prévue moyennant des frais de modification (cf. annexe 2, Application des tarifs). Pour un séjour en juillet-août, le délai autorisé est de 60jours.

Note : Si le client modifie sa réservation pour un bungalow au tarif supérieur au précédent, ou, qu'il ajoute des prestations, le complément sera facturé. Dans le cas contraire, aucun remboursement ne sera effectué.

- Tarifs Flexible : Le client peut effectuer des modifications sur son séjour sans frais, jusqu'à 15 jours avant la date initiale d'arrivée. Des modifications supplémentaires pourront être effectuées moyennant des frais de modification (cf. annexe 2, Application des tarifs).

Note : Si le client modifie sa réservation pour un bungalow au tarif supérieur au précédent, ou, qu'il ajoute des prestations, le complément sera facturé. Dans le cas contraire, un avoir de la différence lui sera attribué, valable sur la saison N et N+1 à partir de la date d'émission, pour toute nouvelle réservation ou au Supermarché 8àhuit sur place (cadeaux souvenirs, vêtements, articles de plage, courses...).

Concernant le paiement en Nfois (tarif standard et flexible), si le client souhaite ajouter des prestations sur son séjour, la transaction se fera indépendamment du paiement en Nfois.

Attention, Toute demande de modification devra être par écrit (mail) et ne pourra être acceptée que dans la limite des disponibilités. En l'absence d'une demande de modification formulée par écrit et d'indication d'un report de votre date d'arrivée, l'hébergement pourra être à nouveau disponible à la vente 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation ainsi que la somme versée.

Note : En cas de départ anticipé du fait du client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

#### Modification du fait du Camping San Damiano

En cas d'impossibilité à satisfaire votre requête par suite d'un fait imprévisible ou cas de force majeure, vous serez informé aussitôt sur l'email et/ou le téléphone fourni dans votre profil.

D'autres disponibilités vous seront alors proposés afin de vous satisfaire au mieux, vous disposerez alors de la faculté soit de renoncer au séjour, soit d'accepter la modification que nous vous proposerons. Vous devrez alors nous faire connaître votre choix sous 48 heures, la renonciation entraînera le remboursement immédiat de l'intégralité des sommes versées. Alors que l'acceptation ne donnera lieu qu'au remboursement du trop perçu le cas échéant.

## **ASSURANCE ANNULATION AXELLIANCE BUSINESS SERVICES**

En souscrivant l'assurance annulation, comme tout contrat d'assurance, celui-ci comporte des droits et obligations réciproques. Il est régi par le Code des Assurances Français. Ces droits et obligations sont exposés dans les conditions générales d'Axelliance Business Services (annexe 3, Conditions générales d'Axelliance Business Services ).

Le remboursement par sinistre, qui ne peut, en aucun cas excéder le prix de la location indiqué sur le récapitulatif des prestations demandées est toutefois limité :

- Annulation plus de 30 jours avant le début de la location : 25% du montant de la location.
- Annulation 30 jours ou moins avant le début de la location : 100% du montant de la location.

La garantie vous est acquise dans tous les cas d'annulation, si votre départ est empêché par un événement aléatoire, pouvant être justifié.

#### Annulation du fait du client :

- **J'ai souscrit l'assurance Annulation**

En cas d'annulation à **J-30 jours avant la date de début du séjour**, à condition que le motif entre dans les conditions générales d'Axelliance Business Services ;

- demande d'annulation formulée par écrit (mail),
- **présentation d'un justificatif valable,**
-

Les sommes versées vous seront restituées : **100%** du montant totale de la réservation (hors frais de réservation, d'assurance et taxe) par Axelliance Business Services.

En cas d'annulation à **J+30 jours avant la date de début du séjour**, à condition que le motif entre dans les conditions générales d'Axelliance Business Services ;

- demande d'annulation formulée par écrit (mail),
- **présentation d'un justificatif valable,**

La compagnie d'assurance vous rembourse **25%** du montant totale de la réservation (hors frais de réservation, d'assurance et taxe) et le Camping San Damiano jusqu'à 75 %. Le remboursement ne peut en aucun cas dépasser le montant effectivement réglé par le client à la date d'annulation.

Nous vous demandons de nous en avertir rapidement par écrit (mail), afin que votre demande soit traitée dans les meilleurs délais.

Note : Paiement en Nfois : Si le client souhaite annuler son séjour (tarif flexible ou standard), la ou les échéances prélevées seront remboursées déduction faite des pénalités en vigueur, la ou les échéances restantes seront annulées. En cas d'annulation partielle du séjour, votre échéancier de paiement sera adapté déduction faite des pénalités en vigueur.

Tout remboursement des sommes versées s'effectuera en utilisant le moyen de paiement que le client a choisi lors de sa transaction initiale. En cas de règlement par e-Chèque-vacances, qui ne sont pas remboursable, un avoir valable sur la saison N et N+1 à partir de la date d'annulation vous sera consenti.

- **Je n'ai pas souscrit l'assurance Annulation**

En cas d'annulation jusqu'à 15 jours avant la date initiale d'arrivée prévue, seul le client ayant réservé son séjour **tarif Flexible** peut bénéficier d'un avoir de la valeur du séjour, déduction faite des frais de gestion, d'assurance, et éco participation. L'avoir est valable saison N et N+1 à partir de la date d'émission. En aucun cas, les tarifs Standard et Eco seront remboursables sans avoir souscrit l'assurance Annulation.

#### Retard

Le camping San Damiano se réserve le droit de considérer qu'un locataire ne donne pas suite à sa réservation s'il n'a pas occupé son bungalow 24h après la date d'arrivée prévue ou s'il ne l'a pas informé par écrit, mail ou téléphone de son retard. En aucun cas, ce retard ne sera déduit du montant de la location.

## **II. LES MODALITES DU SEJOUR**

La réservation d'un bungalow est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping. Les mineurs doivent être accompagnés d'un parent ou tuteur légal.

La location à la semaine s'entend du jours 16h au même jours la semaine suivante 10h (suivant les disponibilités) et le solde devra être réglé 30 jours avant l'arrivée. Il est rappelé qu'en cas de départ anticipé du fait du client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

La location courte durée, 2 nuits minimum est possible en hors saison (Mars – fin-juin / Mi-septembre - novembre). Elle s'entend du jour 16h au jour de départ 10h.

Le contrat sera établi pour un seul bungalow correspondant à un nombre précis de personnes (1 à 6 personnes). Les hébergements locatifs sont équipés et le matériel de chaque installation fait l'objet d'un inventaire détaillé. Les draps et serviettes de bains ne sont pas fournis cependant il est possible de les louer.

Attention, Le Camping San Damiano se réserve le droit de refuser l'accès au village, aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieurs à la capacité de l'hébergement loué.

## **Article 1: Arrivée**

### Remise des clefs

Les bungalows seront disponibles à partir de 16h. Cependant, en cas d'arrivée anticipée et selon nos disponibilités, tout sera mis en œuvre afin de réduire le délai d'attente.

### Dépôt de garantie

Une caution d'un montant de 300 Euros est demandée au client à son arrivée (chèque ou empreinte CB). Cette caution sera rendue au client le jour du départ et après vérification complète du bungalow.

Attention, La direction se réserve le droit de conserver tout ou une partie de la caution en cas de manquement au respect de l'hygiène et/ou du matériel loué. La retenue du dépôt de garantie n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

### Éco-participation

Elle est fixée à 0,40 € par personne et par nuit pour l'année 2015.

### Taxe de séjour

Non comprise dans nos tarifs et collectée pour le compte de la commune de Biguglia, elle est fixée à 0 € pour l'année 2015.

## **Article 2: Pendant votre séjour**

### Règlement intérieur

Un règlement intérieur est affiché à la réception du Camping. Nous vous remercions d'en prendre connaissance et de le respecter. En particulier, s'abstenir de faire du bruit, des feux ou des barbecues. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque client est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite. Tout manquement à la sécurité des campeurs (feu, Bbq, ...) pourra être sanctionné par l'expulsion du client.

### Pertes, vols, dégradations

Chaque année, le camping San Damiano met tout en œuvre pour que la sécurité soit assurée. Le Camping décline donc, en conséquence, toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries ou en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du vacancier.

### Parking

Chacun de nos villages de bungalows disposent de parking privé à proximité pour un seul véhicule par locatif. Dans le cas d'un véhicule supplémentaire (remorque, bateau, moto etc.) notre service de réception vous indiquera où stationner et vous serez facturé 3€ par jour.

Des places de parking spécifiques aux gros véhicules (camion, bus, fourgon etc.) vous seront attribuées par notre service de réception. Les camping-cars seront dans l'obligation de stationner dans la partie camping et le tarif relatif au camping sera appliqué. Pensez à nous préciser lors de votre réservation le nombre de véhicule que vous disposez et le type.

### Animaux

Les animaux domestiques sont acceptés moyennant une somme forfaitaire. Un seul chien est accepté par bungalow (excepté catégorie 1 et 2), sous condition qu'il soit signalé au moment de la réservation. Ceux-ci devront être constamment sous la garde de leur propriétaire pendant le séjour, et, tout manquement à l'hygiène ou à la sécurité occasionnée par l'animal, pourra être sanctionné par une expulsion.

Attention, Tous les chiens de catégorie 1 et 2 « chiens dangereux » seront refusés dans notre établissement.

### **Article 3: Départ**

Au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10 heures le matin. L'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La caution vous sera restituée en fin de séjour, déduction faite des indemnités retenues pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci. Si le départ du locataire doit intervenir en dehors des heures d'ouverture de la réception, le bungalow sera contrôlé ultérieurement et la caution détruite ou restituée par courrier.

## **III. AUTRES CONDITIONS**

### **Article 1: Observations**

Nos clients disposent d'un mécanisme de réclamation accessible pour faire connaître leurs éventuelles remarques relatives au déroulé de leur séjour directement depuis le site internet, via leurs espaces clients ou à la réception par le biais de nos enquêtes de satisfaction, remises en main propre en fin de séjour.

Pour faire part de ses réclamations, le client peut également se manifester par voie postale à l'adresse ci après : **Camping San Damiano Lido de la Marana, 20620 Biguglia, Haute-Corse**. Pendant la durée du séjour, nos équipes de réception ou notre service de sécurité sont disponibles 24h/24, 7jours/7 pour prendre en considération toute réclamation.

### **Article 2: Responsabilité**

Conformément aux dispositions de l'article **L.212-1 du code de la consommation**, le Camping San Damiano s'engage à la conformité de ses prestations et services aux prescriptions en vigueur.

Certaines photos utilisées sur le site internet du camping sont non contractuels. Elles n'ont qu'un caractère indicatif. Il peut advenir que certaines activités et installations proposées par le camping et indiquées dans le descriptif figurant dans le site internet soient supprimées, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure tels que définis par les tribunaux français. Le camping est responsable de la bonne exécution de toutes obligations résultant du contrat.

### **Article 3: Protection des données personnelles**

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre réservation ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par nos services internes pour le traitement de vos réservations. Conformément à **la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978**, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse ci-dessous, en nous indiquant vos coordonnées (nom, prénom, adresse, mail) : Camping San Damiano, Lido de la Marana 20620 Biguglia.

### **Article 4 : Utilisation de «cookies»**

Nous utilisons des «cookies» en tant que fichiers enregistrés par votre navigateur sur le disque dur de votre ordinateur. Ces cookies nous permettent d'identifier les utilisateurs de notre site et d'optimiser ce dernier.

### **Article 5 : Informations d'ordre général**

Lorsque vous créez un compte, vous choisissez un identifiant et un mot de passe qui vous seront demandées pour modifier les informations personnelles relatives à ce compte. Votre profil et vos données seront protégés par le mot de passe de façon à ce que vous soyez la seule personne habilitée à avoir accès à ces informations. Nous vous recommandons de ne pas divulguer ces identifiants à une tierce personne. Vous êtes, par conséquent, le seul responsable de la préservation de la confidentialité de vos mots de passe et/ou de toute information en rapport avec votre profil créé.

### **Article 6 : Loi applicable - Jurisdiction compétente**

Les présentes conditions sont soumises à la loi française. En cas de litiges, ceux-ci seront soumis au Tribunal de Grande Instance pré la cours d'appel de Bastia.

## **IV. LA RESERVATION EN LIGNE**

### **Article 1: Précisions technique**

Tel qu'il l'a été indiqué précédemment, le client a la possibilité de réserver son séjour en bungalow, directement sur notre site internet [www.campingsandamiano.com](http://www.campingsandamiano.com).

Nonobstant l'application de plein droit des clauses précédentes des présentes conditions générales à toute réservation quelque en soit sa forme, il est ici précisé les modalités techniques de la réservation en ligne.

Le client choisit sa réservation sur internet en fonction des disponibilités et du tarif applicable.

Le client a également la possibilité de choisir certaines prestations optionnelles.

Cette réservation en ligne se fait en plusieurs étapes qui permettent au client de contrôler que le séjour choisi est conforme à ses souhaits et de revenir sur sa réservation avant de la valider définitivement. La validation définitive de la réservation permet au client de contrôler que celle-ci est pleinement conforme et qu'il donne son accord aux présentes conditions générales de vente avant de procéder au règlement sécurisé de l'acompte exigé de 25%.

A l'issue de ces étapes, un email automatique confirmera la réservation enregistrée, lequel renvoie également aux présentes conditions générales de vente.

La réservation est considérée ferme à compter de la réception par le client du courrier électronique confirmant la réservation. Cette confirmation vaut date de conclusion du contrat de vente et date d'acceptation des présentes conditions générales.

### **Article 2: Paiement en ligne et sécurité des transactions**

Pour les procédures et modes de règlements se référer à l'Article 3 : Modes de règlements et transaction bancaire », page 3 des présentes conditions générales de ventes.

### **Annexe 1 : Application des tarifs.**

Consulter l'annexe.

### **Annexe 2 : Options et services supplémentaires.**

Consulter l'annexe.

### **Annexe 3 : Conditions Générales d'Axelliance Business Services.**

Consulter l'annexe.